



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 novembre 2014

Communiqué de presse

Parcours pour l'installation agricole Appels à candidatures

Afin d'accueillir et d'accompagner les jeunes agriculteurs porteurs de projet, la DAAF et le Conseil Régional lancent trois appels à candidatures auprès de structures afin d'aboutir à une labellisation en Martinique :

- D'un Point Accueil Installation (PAI) ;
- D'un Centre d'élaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisées (CE PPP) ;
- De Structures « stage collectif 21 heures ».

Les cahiers des charges qui accompagnent les appels à candidatures définissent les exigences assignées aux structures chargées de l'accueil et de la professionnalisation. Les structures labellisées ont pour objectifs de garantir à tous une information exhaustive de qualité sur les différentes étapes conduisant à l'installation agricole, d'accueillir et de coordonner l'accompagnement de toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture et de proposer une formation collective de qualité.

Ces documents sont accessibles sur internet sur le site de la DAAF :

<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/> Rubrique « Actualités »

La date limite des réponses est fixée au **13 décembre 2014** et doivent se faire **en double exemplaire** à la DAAF et au Conseil Régional de la Martinique.

Les résultats seront communiqués aux participants en semaine 52.

Information aux porteurs de projets: Carole LEGER/ DAAF - 05.96.71.28.50

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1